

APERCU DES DEMARCHES A ENTREPRENDRE POUR UN ETUDIANT FRANÇAIS

1^{ère} étape :

L'étudiant étudie l'offre de formation québécoise et se détermine pour un programme d'étude et un Cégep



2^{ème} étape :

L'étudiant effectue une demande d'admission au « Service régional des admissions » dès que possible et avant le 15 Février.



3^{ème} étape :

Le service des admissions étudie la qualité du dossier scolaire et en fait part au Cégep concerné



4^{ème} étape :

1^{er} cas : Le service régional d'admission adresse à l'étudiant une réponse négative commentée.
2^{ème} cas : Si la réponse est positive, le Cégep adresse par courriel à l'étudiant une lettre d'admission.



5^{ème} étape :

Procéder à la demande d'obtention d'un « certificat d'acceptation au Québec (CAQ) » auprès du ministère Immigration, Diversité et Inclusion.



6^{ème} étape :

Dès réception du CAQ, compléter le dossier de demande de permis d'études. Réaliser les démarches en ligne auprès de « citoyenneté et immigration Canada »



**Dès l'obtention du permis d'études et après votre succès aux examens de fin d'année vous pouvez réserver vos billets d'avion.*

Le CTPN a établi un partenariat avec 4 cégeps :

- La Pocatière : www.cegeplapocatiere.qc.ca
- La Gaspésie et les Îles : www.cegepgim.ca
- Saint-Félicien : www.cegepstfe.ca
- Saint-Jean-sur-Richelieu : www.cstjean.qc.ca

Consulter le site du CEGEP concerné :

- <http://www.sracq.qc.ca>
- <http://www.sracq.qc.ca>
- <http://www.srasl.qc.ca>
- <http://www.sram.qc.ca>

La réponse est donnée au début du mois d'avril.

Ce certificat est délivré, dans un délai 4 semaines, par le gouvernement du Québec
<http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/etudiants/index.html>

Ce permis d'études est délivré, dans un délai de 6 à 8 semaines par le gouvernement du Canada.
<http://www.cic.gc.ca/francais/information/demandes/etudiant.asp>

*Dans le cas où un stage est prévu dans le cadre de la formation, il est important de cocher l'option « stage » lors de la demande du Permis d'études.

Nota : Toutes ses démarches sont facilitées par les correspondants internationaux dans chacun des cégeps. N'hésitez pas à les consulter :

Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu Jean-Sébastien Cousineau jean-sebastien.cousineau@cstjean.qc.ca	Cégep La Pocatière Michèle Desrochers mdesrochers@cegeplapocatiere.qc.ca
Cégep Saint-Félicien Nathalie Landry nlandry@cegepstfe.ca	Cégep de la Gaspésie et des Îles Isabelle Vilchenon ivilchenon@cegepgim.ca

APERCU DES DEMARCHES A ENTREPRENDRE (COMPLEMENT)

- Ces informations sont données à titre indicatif et sont à vérifier lors de l'élaboration du dossier du candidat

Les soins de santé :

D'après le protocole d'entente relatif à la protection sociale des élèves et étudiants conclu entre la France et le Québec ; Etant étudiant de nationalité française inscrit à temps plein dans un établissement d'enseignement de niveau collégial (cégep) au Québec, vous devez vous munir du formulaire SE-401-Q-102-104 ou 106 en fonction de votre type d'études. Ce formulaire est disponible sur le site de la CRAM. Vous devez le faire compléter par une personne travaillant à la sécurité sociale. Vous apporterez ce document complété avec vous au Québec.

Ce formulaire atteste que vous êtes assuré au régime de sécurité sociale en France. Il vous donnera accès au régime d'assurance maladie du Québec.

À votre arrivée au Québec, présenter ce formulaire à cet organisme pour finaliser l'ouverture du dossier. Vous recevrez à ce moment une lettre confirmant votre adhésion à l'assurance maladie du Québec.

Vous pourrez ainsi avoir accès aux prestations de soins de santé de la RAMQ et bénéficier des assurances maladie et maternité.

Les frais dentaires, les examens de la vue, les lunettes, les médicaments qui ne sont pas couverts peuvent vous amener à prendre une assurance complémentaire de santé. Renseignez vous auprès des mutuelles étudiantes françaises ou des mutuelles québécoises.

Logement:

Vous pouvez solliciter les cégeps soit pour obtenir une chambre dans les résidences du campus, soit pour connaître une partie de l'offre de location locale.

Des sites internet comme « le bon coin » (KIJJI au Québec) peuvent aussi être consultés.

Financement:

Vous devrez lors de vos démarches administratives pouvoir prouver de revenus suffisants pour suivre une scolarité. Un formulaire de déclaration vous sera proposé.

En consultant les sites des Cegeps vous aurez un tableau récapitulatif des dépenses auxquelles il faut vous attendre sachant que vous bénéficiez de la gratuité des droits de scolarité pendant vos études.

Pour information, dans l'année, des étudiants ont estimé un budget mensuel nécessaire de 550 euros (logement, nourriture, internet).

Sachez aussi qu'il est possible de travailler jusqu'à 20 heures pendant l'année scolaire et à temps plein durant les vacances pour aider à subvenir à ses besoins.

Permis de conduire:

Si vous êtes étudiant, et si vous possédez un permis de conduire valide, vous pouvez conduire une automobile ou un cyclomoteur pendant la durée de vos études ou de votre stage.

Si vous possédez un permis de conduire international (à demander) vous pouvez conduire les véhicules autorisés par votre permis de conduire étranger durant toute la période de validité de votre permis de conduire international. Ce permis vous permet de louer un véhicule si vous avez l'âge requis.

Billets d'avion:

Vous pouvez réserver vos billets dès l'obtention du permis d'études et après connaissance de votre succès aux examens. Consulter le CEGEP pour connaître la date d'accueil des étudiants étrangers. Il semble raisonnable de se rendre au Québec une semaine avant la date de rentrée fixée généralement autour du 20 Août.

Un accueil et un service de navette sont parfois proposés par le cégep à partir de l'aéroport de Montréal.

Téléphone portable:

Beaucoup d'étudiants étrangers utilisent des cartes d'appels prépayées pour effectuer leurs appels à l'étranger. Ces cartes se vendent au coût de 5, 10 ou 20\$ dans de nombreux commerces. Elles permettent d'effectuer des appels vers l'étranger à moindre coût.

Certains choisiront d'opter pour un téléphone cellulaire. Plusieurs opérateurs offrent ce service. Ce mode de communication même s'il tend à se développer, est plus coûteux que dans de nombreux pays. Skype demeure aussi un moyen gratuit et utilisé par la majorité des élèves français au Québec.